



**PREFET DU MORBIHAN**

## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Une enquête publique en vue d'exploiter un élevage avicole devant comporter, après augmentation de l'effectif, 92500 et 99900 emplacements volailles aux adresses suivantes : « Kerguedalen » 56540 SAINT CARADEC TREGOMEL et « Lesqueller » 56160 PLOERDUT sera ouverte du 15 mai 2018 au 15 juin 2018 à 17 heures, pour une durée de 32 jours en mairies de PLOERDUT et SAINT CARADEC TREGOMEL.

Cette enquête publique est réalisée dans le cadre d'une procédure d'autorisation environnementale au titre :  
- des installations classées pour la protection de l'environnement

Le préfet du Morbihan est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation. A l'issue de la procédure, il pourra délivrer un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions, au titre de la législation précitée, ou un refus.

Ce projet est présenté par Madame et Messieurs SAUTER, gérants du gaec du Marais.

Le dossier soumis à enquête publique contient les documents suivants :

- 1 dossier produit par le bureau d'études ETUDES ENVIRONNEMENT, dont une étude d'impact et son résumé non technique
- les avis recueillis sur le projet (2 documents),
- l'information de l'Autorité Environnementale,
- l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable en version papier chaque jour ouvrable en mairies de PLOERDUT et SAINT CARADEC TREGOMEL aux horaires habituels d'ouverture de celles-ci. Ce dossier sera également consultable avec l'avis d'enquête publique sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan ([www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)). Le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique dans les mairies de Saint Caradec Trégomel, Ploerdut, le Croisty, Lignol, Kernascléden, Priziac, Meslan, Berné, Inguiniel, Calan, aux horaires habituels d'ouverture de celles-ci.

Toute précision ou information complémentaire sur le projet pourra être demandée auprès du pétitionnaire dont les coordonnées figurent à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté ou auprès du bureau d'études (ETUDES ENVIRONNEMENT – 02.97.26.57.47 – [willy.pierre@etudes-environnement-questembert.fr](mailto:willy.pierre@etudes-environnement-questembert.fr)).

Monsieur Alain GUYON (ingénieur Edf en retraite) est désigné par M. le président du Tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire-enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public en mairies de PLOERDUT et SAINT CARADEC TREGOMEL au cours de permanences qui se tiendront :

En mairie de PLOERDUT

Mardi 15 mai 2018 de 9h00 à 12h00

Vendredi 15 juin 2018 de 14h30 à 17h

En mairie de SAINT CARADEC TREGOMEL

Jeudi 24 mai 2018 de 9h00 à 12h00

Mardi 5 juin 2018 de 14h30 à 17h30

Les personnes intéressées par le projet pourront consigner directement leurs observations et propositions écrites dans le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance ou par courriel au commissaire-enquêteur à la mairie de PLOERDUT (4 place de la République – [ploerdut.mairie@wanadoo.fr](mailto:ploerdut.mairie@wanadoo.fr)) ou à la mairie de SAINT CARADEC TREGOMEL (7 rue de la Mairie – [mairie-de-st-caradec-tregomel@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-st-caradec-tregomel@wanadoo.fr)), pendant toute la durée de l'enquête .

Ces courriers et courriels seront annexés aux registres d'enquête.

A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et en mairies de PLOERDUT et SAINT CARADEC TREGOMEL du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan ([www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)).